

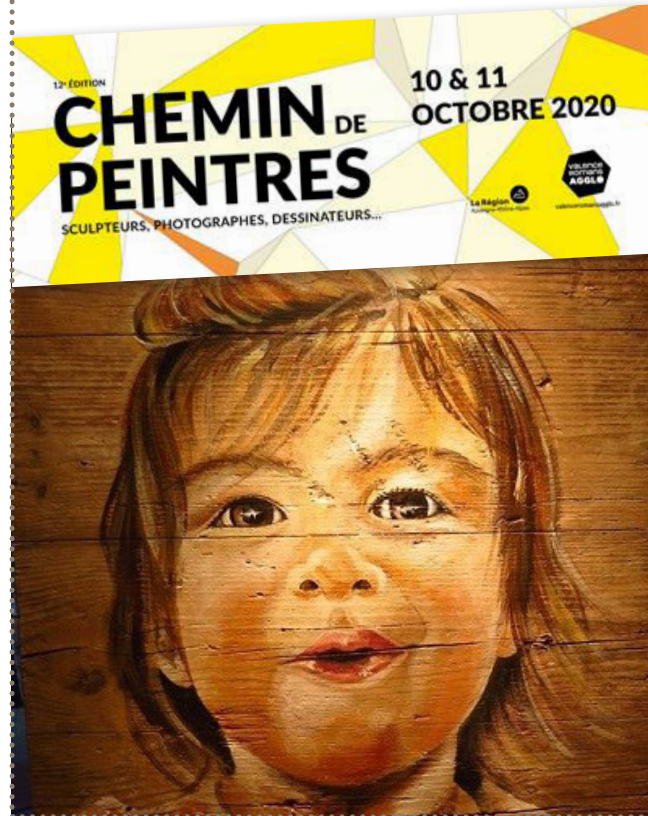
Montélier *Mag*

www.montelier.com

CHEMIN DE PEINTRES...

Manifestation culturelle qui rassemble 17 communes de l'agglo, Chemin de Peintres revient les 10 et 11 octobre de 10h30 à 18h30 à Montélier.

15 artistes amateurs ont été triés sur le volet et proposent des œuvres variées, renouvelées et de qualité... à découvrir masqués et dans le respect du protocole sanitaire qui s'impose.



Collecte pour le Liban

La commune s'est associée à l'association Val'Liban pour organiser une journée de collecte de vivres et autres produits essentiels en faveur des Libanais. Une opération de solidarité qui s'est tenue le samedi 19 septembre sur le parking d'Intermarché. Un container a pris, fin septembre, le chemin de Beyrouth. Merci aux participants !



Des photos du siècle dernier à consulter et compléter

Vous appréciez les images de villes, villages, ponts, gares, commerces et paysages de la Drôme et de l'Ardèche, immortalisés entre 1900 et 1950 ? Près de 4000 documents ont été numérisés en haute définition couvrant les départements de la Drôme et de l'Ardèche. Une initiative unique en France, portée par le réseau des médiathèques de l'Agglo, à visiter sur

www.lempreinte.valenceromansagglo.fr

Fête Sainte-Catherine

Compte tenu de la situation sanitaire et des restrictions qui se succèdent, la Municipalité a pris la décision à regret d'annuler la Fête Sainte-Catherine qui devait se tenir le mois prochain.

Solidarité et gourmandise

Du lundi 12 au dimanche 18 octobre, ce sont les Journées de la Solidarité - «Opération Brioche».

Ces journées sont organisées par l'Adapéi de la Drôme afin de collecter des fonds pour financer des investissements permettant d'améliorer la vie des personnes handicapées intellectuelles.

Vous pouvez les aider : achetez une brioche ! (parking d'Intermarché)

ET SI VOUS JOUIEZ ?

Le Pavillon des Jeux, ludothèque communale, sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint du 19 au 23 octobre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30. La séance d'essai est gratuite et sans engagement ! Un service de prêt de jeux permet de prolonger le plaisir du jeu en famille pour des soirées réussies. Et tous les adhérents sont invités à l'après-midi Kapla qui aura lieu le mercredi 14 octobre de 14h30 à 17h30 à la ludothèque pour des constructions grande nature...



parole de maire

Notre département est actuellement classé en zone Alerte dans la nouvelle cartographie de vigilance liée à la crise sanitaire.

Ce classement résulte comme vous le savez du dépassement par le taux d'incidence (nombre hebdomadaire de cas positifs rapporté à 100 000 habitants) du seuil d'alerte fixé à 50.

L'augmentation nette des cas de contamination dans la Drôme ces dernières semaines a conduit le Préfet à prendre différentes mesures pour lutter contre la propagation du virus sur le territoire. Il en va de notre responsabilité individuelle de respecter ces mesures qui, nous le savons, sont nécessaires pour enrayer l'épidémie et éviter un nouveau confinement généralisé.

Pour autant, nous devons continuer à vivre, à « vivre avec » disent de plus en plus souvent les spécialistes.

La présente édition spéciale du magazine en est un exemple : nous avons choisi de vous écrire chaque mois ou lorsque cela nous semblera nécessaire, ce qui nous permet de mieux coller à l'actualité en ces temps particulièrement incertains.

D'autres changements apparaissent dans notre vie quotidienne et contribuent à leur échelle à limiter les conséquences de la crise : adopter de nouveaux modes de déplacement pour restreindre le recours à la voiture individuelle, mieux trier ses déchets grâce à une application à l'heure où les règles d'hygiène et le recours à des masques à usage unique font s'envoler la production de matières plastiques, pratiquer des sports en extérieur, tels que le tennis, pour s'entretenir tout en évitant les espaces clos...

L'épidémie que nous traversons remet en cause nombre de nos habitudes... Il en est une que nous avons décidé de maintenir, si la situation le permet : le week-end Chemin de Peintres qui contribue à promouvoir l'art dans nos communes.

Au plaisir de vous y croiser !
Amicalement,



Bernard Vallon
Maire de Montélier

Marché : venez masqués !

Comme tous les marchés alimentaires et autres foires ou vide-greniers dans la Drôme, le port du masque est désormais obligatoire dès 11 ans (et sauf situation de handicap dûment justifiée) sur le marché qui se tient chaque samedi matin sur le parking de l'école Charpak, et ce jusqu'au 10/01/2021.

Ne manquez pas pour autant les produits frais et de saison proposés par nos agriculteurs locaux !



LE POINT SUR LES MESURES SANITAIRES

Suite au classement du département de la Drôme en zone «Alerte», 1^{er} niveau de la zone rouge, le Préfet de la Drôme a pris plusieurs mesures destinées à enrayer l'épidémie :

- **masque obligatoire, pour toute personne âgée de 11 ans et plus, jusqu'au dimanche 10 janvier 2021 inclus, à proximité immédiate (rayon de 30m) des écoles et des établissements scolaires sur l'ensemble du département de la Drôme, entre 7h30 et 18h30 hormis le dimanche.**
- **limitation à 30 personnes des événements festifs (réunions amicales ou familiales, fêtes locales, événements associatifs, lotos, tombolas...) organisés jusqu'au 29/11/2020 dans un établissement recevant du public.**
- **fermeture des débits de boissons lucratifs ou associatifs à minuit jusqu'au 29/11/2020.**

Par ailleurs, l'article 3 du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 continue à s'appliquer :

- **une déclaration préalable est obligatoire pour les manifestations, événements, rassemblements sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence simultanée plus de 10 personnes.**
- **le port du masque est obligatoire dans les lieux publics clos et dans les transports en commun (y compris sur les zones d'attente).**



NOUVELLES ÉLUES

Suite à la démission de Laurence Millot, Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales, pour cause de mutation professionnelle, Magali Laurenço a pris ses fonctions de Conseillère Municipale lors de la séance du Conseil Municipal du 5 octobre dernier. Lors de cette même séance, Catherine Glazkoff, déjà membre du CCAS, en a été élue responsable et a été nommée Adjointe en charge des Affaires Sociales.

NOUVEAUX MOYENS DE TRANSPORT : DES EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres. Depuis le mois de juillet, les utilisateurs doivent porter un équipement réfléchissant. Quant aux engins, ils doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de catadioptrés, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

Pour en savoir + : www.securite-routiere.gouv.fr

GAGNER DU TEMPS EN CAS D'ACCIDENT

Le saviez-vous ? Votre portable peut aider les secours et faire gagner un temps précieux en cas d'agression, d'accident ou de malaise.

En renseignant dans votre portable des informations comme votre groupe sanguin, vos allergies, votre poids ou vos contacts à prévenir, vous pouvez faire gagner de précieuses minutes aux secours. Un moyen pour eux de vous identifier rapidement et de prévenir vos proches même avec un téléphone verrouillé.

Comment faire : <https://bienvivreledigital.orange.fr/vie-perso/reseigner-vos-informations-durgence-dans-votre-portable-peut-aider-les-secours/>

CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE 2019

L'arrêté interministériel du 28 juillet 2020 est paru au Journal Officiel (JO) du 3 septembre 2020, portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2019 pour trois communes de la Drôme dont Montélier. Les personnes sinistrées doivent saisir leur assureur pour être indemnisées.

VITESSE SOUS CONTRÔLE À FAUCONNIÈRES

En réponse au signalement de riverains inquiets de la vitesse des véhicules entrant dans le bourg de Fauconnières, la Municipalité a obtenu que des contrôles de vitesse soient pratiqués rue Marcel Pagnol, à proximité de l'école.

Pas de verbalisation, ce n'était pas l'objectif, mais un rôle dissuasif certain.

La pose d'un radar pédagogique temporaire viendra compléter le dispositif prochainement.



NOUVEAU SERVICE DE GARDE OCCASIONNELLE

Une urgence, un imprévu, un rendez-vous incontournable mais pas de solution de garde ? Désormais, les démarches d'inscription au service Petite Enfance de l'agglomération sont simplifiées. Vous pouvez vous rendre directement dans le multi-accueil de votre choix et votre enfant sera accueilli sur le crèche choisi.



LE TRI, SIMPLE COMME BONJOUR !

Pour ne plus vous tromper, téléchargez l'application citeo «le guide du tri». Cette application vous facilite le tri au quotidien en vous donnant des consignes. Un doute sur un déchet, entrez la marque, le nom et vous saurez dans quel conteneur le mettre ! En vous géo-localisant, vous pourrez même trouver le conteneur ou la déchetterie le plus proche



DES CONTENEURS DE RÉEMPLOI DANS DES DÉCHETTERIES

Afin de prolonger la durée de vie des objets et de réduire ses déchets, l'Agglo développe un réseau de conteneurs spécifiques sur ses déchetteries, notamment à Valence/Portes, Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage qui vous sont accessibles en tant qu'habitant de l'agglomération. On peut y déposer livres, vêtements, vaisselle, mobilier, appareils électriques et électroniques et même des vélos ! Nouveau : une matériauthèque a élu domicile à la déchetterie de Valence-Portes pour le dépôt des matériaux et outils de construction, bricolage ou jardinage.

Le réemploi est réalisé en partenariat avec La recyclerie Nouvelle R, Emmaüs, À Pincas et À Vélo, Roulons en Ville à Vélo et la Matériauthèque Atelier Libre.

DEUX COURTS DE TENNIS RÉNOVÉS

Début septembre, les projecteurs de 2 courts de tennis ont été remplacés.

Objectif : un éclairage uniforme garanti à 300 lux sur tout l'espace de jeu et des économies grâce au choix de luminaires à LED.

Le tout partiellement subventionné par la Fédération Française de Tennis et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Courant octobre, la surface des deux autres courts, qui présente une désagrégation et des fissures, sera également rénovée avec les mêmes soutiens financiers.



LA FIBRE OPTIQUE EN COURS DE DÉPLOIEMENT !

Vous l'aurez peut-être remarqué : des équipes sont depuis quelques semaines sur le terrain pour déployer la fibre optique dans la commune. Certains d'entre vous ont d'ores et déjà pu souscrire un abonnement à la fibre en lieu et place de l'ADSL. Au rythme actuel, le village de Montélier (vieux village + lotissements) devrait être raccordé d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2021. Le quartier des Bois et le bourg de Fauconnières suivront. Les secteurs ruraux sont eux à l'étude.

Pour savoir si vous êtes éligible à ce nouveau réseau, connectez-vous sur : <https://cartefibre.arcep.fr> et renseignez votre adresse. Le plan est mis à jour régulièrement.

ESPACE IRIS : LA DEUXIÈME TRANCHE DE TRAVAUX A DÉBUTÉ

Les travaux ont repris dans le bâtiment qui accueille depuis le printemps le cabinet d'ophtalmologie. En partie Est, quatre locaux sont en cours d'aménagement pour recevoir de nouveaux professionnels de santé d'ici au printemps prochain... et éloigner un peu plus encore le spectre du désert médical de la commune ! A suivre dans une prochaine édition de ce magazine.

RÉSIDENCE MÉLUSINE, GROUPE COLISÉE



Nombre de salariés : 40

Nombre de résidents : 70

Objet : EHPAD privé (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Adresse : 2 rue des Magnolias - Montélier

Contact : 04 75 60 55 55

Mme Sabat Khichane a pris le 11 septembre 2019 la direction de la Résidence Mélusine qui a ouvert en juin 1999. Dès son arrivée elle a pu constater un personnel à l'écoute et répondant aux attentes des personnes âgées mais aussi impliqué et fort de proposition pour la vie de l'établissement. La résidence Mélusine accueille 70 résidents dont 13 en unité de vie protégée.

De nombreux services sont proposés aux résidents : continuité des soins 24h/24 et 7jours/7, salle de kinésithérapie, salon de coiffure, installation de rails de transfert dans les chambres, salles climatisées, cuisine sur place, salle de cinéma...

Des activités ludiques et à visée thérapeutique sont programmées chaque jour : jeux de mémoire, jeux musicaux, zoothérapie, chorale...

Les résidents et les familles participent à la vie de l'établissement au travers du conseil de la vie sociale, de la commission animation, de la commission restauration et dans l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé.

Des moyens de communication ont été mis en place permettant aux résidents de rester en lien avec leurs enfants en utilisant l'application « mycolisee » et via les outils numériques tels que skype.